

Composition du Jury du 24^{ème} Prix Empreintes de la santé créative

Paris, le 14 juin 2021 - La délégation Santé de l'AACC (Association des Agences-Conseils en Communication) annonce les jurés de l'édition 2021 du Prix Empreintes de la santé créative.

Poursuivant son ambition de se recentrer sur la créativité, le jury 2021 du Prix Empreintes est composé de professionnels de la communication de santé ayant tous des profils créatifs et précédents lauréats d'un prix Empreintes.

Il compte cette année 12 jurés, représentant 8 agences et 4 annonceurs :

Jean-Pierre ALBO | Syneos Health Communications France | Directeur Artistique Senior

Pierre BALLET | VMLY&Rx | Directeur Artistique Senior

Sébastien BARTHELEMY | PUBLICIS HEALTH | Directeur de la Création

Melissa BRUNET | McCANN HEALTH PARIS | Executive Creative Director

Kieran DEBENEIT | DDB HEALTH PARIS | Directeur de Création

Mathieu GALLOUX | ADDICTION AGENCY | Co-Fondateur/Responsable de la création

Chantal GENDREY | SMITH & NEPHEW | Senior Business Unit Director, France, Benelux/Advanced Wound Management

Thibaud GUYMARD | BIOGEN HEALTHCARE SOLUTIONS | Innovation Officer & Konectom General Manager

Fabienne PROUVOST | GILEAD | Directrice de la Communication/Senior Director Public Affairs France

Camille RIMBAULT | MSD VACCINS | Spécialiste Marketing Digital

Loris UTARD | ICI BARBES | Directeur Artistique

Guy VAN DER MENSBRUGGHE | AUSTRALIE.GAD | Directeur Artistique

Ce jury se réunira le 2 juillet pour désigner les gagnants des différentes catégories. Le palmarès sera quant à lui révélé lors d'une cérémonie diffusée en ligne et en direct, le jeudi 14 octobre 2021.

<https://www.empreintes.aacc.fr>

À propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement et RSE. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

Contact Prix Empreintes : AACC - Laurence Dotte - ldotte@aacc.fr – Tél. 01 47 42 27 41

Contact presse : AACC - Charles-F Tauzi - ctauzi@aacc.fr - Tél. 01 47 42 27 06